

Protocole Covid – Mise à jour au 7 janvier 2021

Activités pédagogiques :

Les cours reprennent de manière normale en présentiel et à temps plein. Les cours d'éducation physique et de psychomotricité auront lieu de manière normale. Les cours de natation et d'aïkido sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Aucune sortie pédagogique n'est autorisée pour l'instant. Des animations au sein de l'école sont possibles.

Les classes de patrimoine en primaire sont toutes annulées.

Repas et collations:

Nous ne reprenons pas le service des repas chauds pour l'instant. Le temps libéré pour le personnel chargé du service des repas peut ainsi être mis à profit pour le nettoyage et la désinfection des locaux. Tous les élèves doivent être munis de leurs tartines (pas d'utilisation des micro-ondes pour réchauffer les plats). Nous vous informerons de la date de reprise du service des repas chauds.

Les élèves mangeront dans le réfectoire. Une nouvelle organisation a été mise en place notamment pour garantir l'espace entre les élèves.

Les collations collectives sont suspendues. Chaque élève doit avoir sa collation saine pour le matin et une collation au choix pour 15H30. Les modalités précises vous seront transmises par les titulaires de classe. Les éventuels gâteaux d'anniversaire devront être préparés dans un organisme certifié par l'Afsca (boulangerie, grande surface, ...)

Service d'accueil et étude :

Le service d'accueil (garderie) et l'étude sont assurés normalement. Nous vous demandons cependant d'éviter de recourir au maximum à ces services afin d'alléger au maximum le nombre d'enfants qui y seront présents.

Etant donné la nécessité de renforcer le nombre de personnes s'occupant des élèves à ces moments et le besoin accru de désinfection nous avons été contraints d'augmenter le prix des garderies. Le tarif exact vous sera communiqué le 1^{er} septembre.

Accueil des parents :

Les parents ne pourront pas entrer dans l'école, à l'exception, le matin uniquement, des parents des nouveaux élèves en classe d'accueil uniquement pendant les 3 premiers jours de leur fréquentation scolaire (un parent par enfant) . Il est demandé à ces parents de rester le moins de temps possible dans l'établissement, de porter un masque et d'appliquer les gestes barrières.

Aucun autre parent ne peut entrer dans l'enceinte de l'école (cour de récréation y compris) à aucun moment, que ce soit pour déposer ou reprendre son enfant.

L'accès des élèves à l'école se fait uniquement par la porte latérale. Aucun accès par la porte d'entrée principale ni par la cour de récréation.

Seuls les élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaire munis d'une carte de sortie peuvent sortir seuls.

Modalités sanitaires et gestes barrières :

Nous demandons à toute personne entrant dans l'école (y compris donc les élèves) une désinfection des mains au gel hydro alcoolique. Ce geste sera répété régulièrement durant la journée (lavage des mains à l'eau et savon ou gel). Si votre enfant ne peut, pour raison médicale, utiliser le gel fourni par l'école il peut se munir d'un gel personnel (à condition que ce gel soit utilisé uniquement pour un usage adéquat. Tout jeu avec le gel sera interdit). Un élève qui ne peut utiliser de gel hydro alcoolique devra être muni d'un certificat médical et il se lavera les mains avec du savon au lieu d'utiliser le gel.

Les élèves ne portent pas de masques dans l'école. Le personnel portera des masques en suivant les recommandations officielles.

Nous avons maintenu la séparation totale avec l'école néerlandophone. Des barrières séparent la cour de récréation en deux zones imperméables. Aucun élève de l'école néerlandophone ne pourra entrer dans notre bâtiment.

Nous aérons au maximum les locaux car il s'agit d'une mesure de précaution particulièrement efficace. Néanmoins vu les températures extérieures il fera plus frais en classe à certains moments. Merci de prévoir un pull chaud pour votre enfant.

Maladie :

Tout élève présentant des symptômes de maladie compatible avec la Covid 19 (toux, température, maux de tête, ...) ne peut fréquenter l'école. Tout élève présentant un de ces symptômes devra rentrer chez lui immédiatement.

Tout élève qui devrait, suite à des mesures légales, être placé en quarantaine ne peut fréquenter l'école.

En cas de cas confirmé de Covid 19 chez un élève ou un membre du personnel nous appliquerons la procédure légale pour en informer les personnes impliquées et appliquer toute éventuelle fermeture partielle ou totale de l'établissement.

Horaire :

Les heures d'ouverture habituelle de l'établissement sont rétablies (7H30-18H). Toutefois, afin de limiter les files à la fin des cours (les parents ne pouvant pour rappel pas entrer dans l'établissement)

l'horaire de fin des cours est modifié comme suit :

Accueil et 1^{ère} maternelle : fin des cours à 15H

2^e et 3^e maternelle : fin des cours à 15H10

1^{ère}, 2^e et 3^e primaire : fin des cours à 15H20

4^e, 5^e et 6^e primaire : fin des cours à 15H30

Vous pouvez donc reprendre vos enfants dès cette heure. Les élèves qui ne sont pas repris iront en garderie ou en étude (facturation à partir de 15H40).

Le mercredi les cours se terminent selon l'horaire suivant : Accueil et 1^{ère} maternelle : 11H10 - 2^e et 3^e maternelle : 11H20 - 1^{ère}, 2^e et 3^e primaire : 11H30 - 4^e, 5^e et 6^e primaire : 11H40

Si vous avez plusieurs enfants vous pouvez bien entendu vous présenter à l'heure de fin de cours de l'ainé.

La matin l'accueil des élèves se fera en classe à partir de 8H10. Veuillez, dans la mesure de vos possibilités, éviter de déposer votre enfant avant cette heure. Afin également d'éviter les files, les élèves peuvent arriver exceptionnellement jusque 8H35.

Attention : **Après cette heure l'accès à l'école ne sera plus possible !** La porte latérale ne saura plus être ouverte par les parents. **La présence de chaque enfant à 8H35 maximum est donc impérative.**

A l'extérieur de l'école nous vous demandons le respect de la distanciation sociale et le port du masque.

Reprise de vos enfants :

Si vous souhaitez qu'un autre parent ou une personne inhabituelle (baby-sitter, ...) puisse reprendre votre enfant il est impératif de prévoir un mot écrit nous autorisant à confier votre enfant à cette personne.

Protocole en cas de maladie

Mon enfant est malade

Dans ce cas l'enfant ne peut fréquenter l'école s'il présente au moins un des symptômes majeurs d'apparition aiguë, sans autre cause évidente: fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleur thoracique, perte de goût et d'odorat. Il faut tout de suite contacter son médecin traitant.

Même chose si votre enfant présente au moins deux symptômes mineurs: douleurs musculaires, fatigue, rhinite (encombrement ou écoulement nasal), maux de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse.

Il en est de même en cas d'aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...) sans autre cause évidente.

Si ces symptômes se déclenchent à l'école, l'élève sera immédiatement isolé dans une pièce spéciale en attendant que ses parents viennent le rechercher. Ce sera au médecin traitant d'évaluer le moment du retour, avec certificat médical à la clé.

Mon enfant est suspecté de Covid-19 (il répond à la définition d'un cas possible de Covid 19)

Contact doit être pris avec le médecin traitant. Ce dernier évalue la nécessité d'un test. Si le test est demandé par le médecin et qu'il est négatif, l'enfant peut revenir à l'école.

Si le test est positif, l'enfant reste à la maison et peut revenir 7 jours après l'apparition des symptômes s'il n'a pas de fièvre les trois derniers jours et qu'il y a amélioration significative des symptômes. Les parents de la classe sont prévenus de la situation, en respectant l'anonymat de l'enfant concerné. Les cours continuent pour tous les autres élèves (pas de quarantaine).

Un membre de la famille d'un élève est malade

Les contacts avec un cas positif dans le foyer de l'enfant sont considérés comme des contacts à hauts risques. Le test sera alors obligatoire, sauf pour les enfants de maternelle. La quarantaine est obligatoire si le test **négalif** ou si un test n'est pas réalisé. En cas de test **positif**, l'enfant reste également à la maison en isolement selon le protocole en vigueur. La classe poursuit son activité.

Si un enseignant est malade

Si un enseignant présente des symptômes et répond à la définition des cas possibles Covid-19, il sera écarté et testé. Si le test est positif, sa classe pourra être fermée s'il donne cours en maternelle). C'est un des seuls cas de fermeture complète de la classe.

En primaire, dans le cas où la distance physique a été respectée par l'enseignant, les cours continuent normalement. Une information est cependant transmise aux parents.

Mesures à partir de 2 cas positifs (cluster)

Si un deuxième cas est confirmé positif endéans 14 jours, on considère qu'il y a là un foyer. Toute la classe (maternelle et primaire) devra alors être testée et les cours pourraient alors être suspendus pour respecter la quarantaine.

Situation des élèves "contacts de contacts"

Un élève qui est en contact étroit d'une personne qui elle-même est un contact étroit d'une personne positive peut venir à l'école. Il n'y a aucune mesure particulière à prendre.

Coordonnées de l'école :

Vous pouvez contacter l'école par les voies suivantes :

- Courrier électronique :
 - Direction : direction@institutdelangelus.be
 - Secrétariat : secretariat@institutdelangelus.be
 - Comptabilité/factures : comptabilite@institutdelangelus.be
- Téléphone
 - Téléphone fixe : 02/771.91.29
 - GSM pour la garderie : 0470/42.26.40 Accessible à partir de 16H (le mercredi dès 12H)